Informations de base	
2002/2600(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la concentration des médias **Subject** 3.30.08 Presse, liberté et pluralisme des médias	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
07/11/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		
18/11/2002	Débat en plénière		
20/11/2002	Décision du Parlement	T5-0554/2002	Résumé
20/11/2002	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2002/2600(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Question orale/interpellation du Parlement		B5-0498/2002	18/11/2002	
Question orale/interpellation du Parlement		B5-0499/2002	18/11/2002	
Question orale/interpellation du Parlement		B5-0500/2002	18/11/2002	
Question orale/interpellation du Parlement		B5-0501/2002	18/11/2002	
Question orale/interpellation du Parlement		B5-0502/2002	18/11/2002	
Question orale/interpellation du Parlement		B5-0503/2002	18/11/2002	
Proposition de résolution		B5-0580/2002	18/11/2002	
Proposition de résolution		B5-0582/2002	18/11/2002	
Proposition de résolution		B5-0584/2002	18/11/2002	
Proposition de résolution		B5-0588/2002	18/11/2002	
Proposition de résolution		B5-0590/2002	20/11/2002	

Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0554/2002 JO C 025 29.01.2004, p. 0028-0205 E	20/11/2002	Résumé

Résolution sur la concentration des médias

2002/2600(RSP) - 20/11/2002 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution commune sur la concentration des médias. Il appelle la Commission et les États membres à sauvegarder le pluralisme et à assurer des médias libres et diversifiés parmi les Quinze. Le Parlement européen insiste sur la nécessité de l'établissement d'un marché européen des médias. A la lumière de l'élargissement prochain, l'utilisation accrue des nouvelles technologies et le danger de l'augmentation des concentration des médias, le Parlement demande à la Commission d'établir un Livre vert actualisé pour la fin 2003 sur le pluralisme des médias dans les États membres et dans les pays candidats. La résolution invite à la Commission à achever l'examen, au cours de la présente législature, des implications politiques, économiques et juridiques d'un cadre réglementaire européen ou d'autres alternatives réglementaires comme une directive pour sauvegarder la liberté d'expression et le pluralisme des médias. Une proposition dans ce sens devrait également être soumise à la Convention européenne.